

■ Tu as 16 ans ou 17 ans ?

■ Tu cherches un job pour l'été ou dans l'année ?

Rejoins le Service civique de solidarité



2014



Civisme

Un mot pour les parents

Le Service civique de solidarité, qu'il soit en établissement ou à domicile, présenté dans ces pages, est en totale cohérence avec les principes qui animent l'action municipale de la ville de Gouvieux : susciter l'effort et le récompenser financièrement, créer des liens entre les générations, proposer à nos adolescents des activités qui les élèvent.

Ces programmes sont particulièrement destinés à mettre en valeur chez nos jeunes, leur sens de la solidarité, de la responsabilité, du civisme, leur envie de donner, de partager et de recevoir, dans un cadre sécurisé et proche de leur domicile.

Plusieurs centaines de jeunes de 16 ans ou de 17 ans ont déjà participé à l'une ou l'autre de ces opérations et leurs témoignages sont éloquentes sur les bienfaits de leur expérience.

C'est à vous, parents, de les encourager dans leurs démarches quand ils sont volontaires, voire même, de temps en temps, de réveiller leur sens de l'initiative.

*Patrice Marchand
Maire de Gouvieux
Conseiller général de l'Oise
Président du Parc naturel régional
Oise - Pays de France*



Participe au service civique

Service civique de solidarité en établissement

Le Service civique de solidarité en établissement consiste à rendre un service dans un des établissements médico-sociaux de la ville de Gouvieux : le pavillon de la Chaussée, la Fondation Alphonse de Rothschild, la Fontaine Médicis ou le Cesap.

- ▶ Tu peux être candidat dès lors que tu atteins l'âge de 16 ans entre le 1er juillet 2013 et le 1er juillet 2014.
- ▶ Le service dure deux semaines et se déroule en juillet ou en août, en fonction des places disponibles (40 places en tout).
- ▶ Le contenu de ton activité (animations, promenades, éventuellement entretien des locaux...) est défini par le directeur de l'établissement.
- ▶ Tu devras respecter les horaires et contraintes de travail en vigueur dans l'établissement. Tu devras adopter un comportement qui ne porte pas atteinte au respect de la hiérarchie, des salariés et des patients



de solidarité en t'inscrivant à l'opération de ton choix...

Service civique de solidarité à domicile

La Mairie de Gouvieux te propose, dans l'année de tes 16 ans, une activité de service auprès de personnes confrontées à des contraintes d'ordre physique ou moral et des difficultés de vie : personnes isolées, personnes ayant besoin d'être accompagnées ou ayant un handicap.

▶ Tu t'engages pour une durée de 70 heures dans l'année, en fonction de tes disponibilités : 63 heures auprès du bénéficiaire du service ; 7 heures consacrées à une formation obligatoire à cette activité de service.

▶ Tu seras pris en charge par un adulte. Il sera ton interlocuteur privilégié pendant toute la durée de ton service pour contrôler ton travail mais aussi pour répondre à tes questions et te soutenir.

▶ Le contenu de ton activité répondra aux besoins de la personne que tu aideras : rendre visite et échanger avec la personne, jouer à des jeux de société, regarder ensemble une émission de télévision, écouter de la musique, accompagner la personne pour une promenade, pour faire les courses...

▶ Tu devras respecter tes engagements de présence régulière ▶

Reçois en contrepartie une indemnité de 300 €

▶ **Pour être candidat :**

▶ Tu dois retirer un dossier en Mairie ou l'imprimer depuis www.gouvieux.fr/jeunesse/ados et le retourner dans les meilleurs délais ▶ Tu devras exprimer notamment les motivations de ton engagement. Attention ! La rapidité de réponse et les motivations comptent beaucoup dans la sélection des candidats.

▶ **Note bien :**

▶ Pour faire acte de candidature, tu as besoin de l'autorisation de tes parents ▶ La Mairie de Gouvieux souscrit une assurance responsabilité civile pour le compte de chaque jeune pendant ses heures de service mais tu restes responsable de tes fautes personnelles et volontaires ▶ **Tes parents devront donc apporter la preuve de la souscription à une assurance responsabilité civile personnelle.**

▶ **Renseignements :**

▶ Mairie de Gouvieux :
Blandine Haudrechy - 03 44 67 13 17.

Participe au service civique de solidarité et reçois une indemnité de 300 euros

Ce qu'ils en ont pensé :



« Mes tâches consistaient à aider les infirmières comme, par exemple, servir le repas aux patients, leur rendre quelques visites. Ce fut un contact direct avec les patients, je leur parlais souvent. Un monsieur à la mémoire exceptionnelle me racontait quotidiennement des épisodes de la guerre qu'il avait vécu. Il m'a appris de multiples choses » *Sonia* ❖



« Mes contacts avec les malades consistaient à leur servir leurs repas et les aider dans leurs déplacements dans la clinique. J'ai eu aussi le plaisir de jouer avec eux l'après-midi, ce qui m'a beaucoup plu » *Gildas* ❖



« Cyril, mon gentil accompagnateur est toujours motivé et souriant. Je suis « presque heureuse » d'être là pour l'avoir connu. Bon courage pour une longue et heureuse vie et merci pour tout. Gros bisous d'une mamie et de son mari » ❖



« Maxime : jeune, souriant, complaisant, motivé ! Il est à la résidence depuis presque deux semaines et nous l'avons tous adopté » ❖



Gouvieux

UNE NATURE CHALEUREUSE

